



## Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

### Association Vaka'La - Voile pour tous

Vendredi 15 avril 2022

En début de séance sont présents 10 adhérents adultes, 2 invités et 3 pouvoirs ont été transmis. Comme à ce jour, Vakala compte 50 adhérents adultes et 20 adhérents jeunes, le quorum est donc atteint.

Cette Assemblée Générale ordinaire est ouverte le 15 avril 2022 à 17h45, à la base nautique de Liku avec les trois salariés de l'association. Les trois pouvoirs sont donnés à trois adhérents adultes (non membres du bureau). Sans objection des participants les votes se feront à bulletin ouvert.

La présidence de l'assemblée est tenue par Grégory, le secrétariat par Raza et le compte rendu financier par Elodie, trésorière.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Point financier 2021 (Bilan)**
- 2. Renouvellement du bureau**
- 3. 2022 les 20 ans de Vakala Voile pour Tous**
- 4. Questions diverses**

En préambule le bureau remercie au nom de l'association toutes les personnes présentes, les salariés pour le travail effectué cette année, ainsi que les services administratifs suivants : STJS, Trésor Public, Service des Contributions diverses et l'assemblée territoriale.

Le président présentent quelques points concernant la période écoulée depuis l'AG de début décembre :

- L'association a embauché M. UHILAMOFA au 1 février 2022.
- Alex et Ahau sont en Nouvelle Calédonie pour la formation BNSSA Ims seront donc absents 2 mois (+ les problèmes de retour sur le territoire).
- La nouvelle tarification des abonnements est en vigueur depuis début janvier 2022. Les abonnements ouvrent droit maintenant à tous les supports. Avec ces changements nous espérons diminuer les utilisateurs "à la carte" et faire rentrer de plus d'argent en début d'année.
- Nous avons acheté du matériel en métropole en 2 fois qui est déjà arrivé sur le territoire.
- L'exonération de taxes demandées pour la plus grosse facture a été validée par l'AT et nous sommes en attente d'un arrêté pour récupérer le matériel arrivé au dernier bateau. L'association demandera une autre exonération de taxe cette année si nous arrivons à acheter des bateaux.

- La demande de subventions ANS a été faite pour 2022. Le détail des 7 projets est présenté avec les montants des projets et les parts demandées dans l'aide qui varient entre 23% et 51%. Le total des demandes s'élève à 41 997 €.
- Dans le projet d'école de Voile avec gratuité pour les jeunes du territoire nous devrions avoir aussi une aide avec une prise en charge de 50 € par jeune via le dispositif Passeport'Voile
- Dernier point nous avons reçu au 31 décembre 2022 une aide à l'emploi du STJS. Cette aide vient sans doute combler une carence de notre demande de subvention 2021 qui ne comportait pas de frais de personnel.

Suliano fait le point sur l'état des « Optimists » :

- les Optimists "école", il en reste 5 en état de naviguer et nous sommes aussi en attente des voiles arrivées mais non livrées.
- les autres supports de même type sont inutilisables.

## 1.Point financier 2021 (Bilan)

Elodie présente le tableau ci-dessous :

RECETTES			DEPENSES		
Libellé	Total	%	Dépenses	Total	%
Adhésion adulte	242 001	2%	Achats d'autres approvisionnements	495 000	4%
Centres aérés	1 543 046	14%	Autres charges de personnel	21 475	0%
Charges sociales exercice	5 967	0%	Carburants	457 583	4%
Dons et legs	20 000	0%	Eau et électricité	112 715	1%
Ecole de sport	287 800	3%	Entretien et réparations	205 065	2%
Location de Kayak	790 800	7%	Fournitures administratives	141 391	1%
Licences FFV	153 000	1%	Fournitures d'entretien	655 506	6%
Loisirs enfants	148 000	1%	Frais postaux et de télécommunication	117 095	1%
Manifestations (raid, régates, sorties)	296 300	3%	Gouters	167 124	1%
Scolaires	536 500	5%	Licences FFV	197 434	2%
Subventions	4 730 873	41%	Locations mobilière + entretien local	831 711	7%
Taxi boat	1 313 080	12%	Publicité, publications, relations publiques	74 750	1%
Ventes de produits finis (vente de tee shirt)	141 624	1%	Services bancaires	35 100	0%
Voile location + Stages	1 190 916	10%	Rémunération du personnel	4 808 100	42%
			Taxes territoriales	41 169	0%
			Ventes de produits finis (vente de tee shirt)	136 275	1%
<b>Résultat (perte)</b>	-	0%	<b>Résultat (gain)</b>	2 902 414	25%
<b>Total</b>	<b>11 399 907</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>11 399 907</b>	<b>100%</b>

Le bilan de l'année 2021 est à l'équilibre avec un bilan actif/passif total calculé à 11 399 907 CFP, contre 9 454 234 CFP en 2020. Les subventions reçues courant 2021 ont permis de soutenir l'activité presque à un niveau normal en sortie de crise COVID et un maintien des divers services proposés par Vaka La (sorties de scolaires, taxi boat avec moteur neuf).

Le gain affiché de 2 902 414 CFP est le résultat des subventions capitalisées pour le renouvellement du matériel à venir en 2022.

Les recettes sont principalement le résultat des activités suivantes : en premier revenu, le centre aéré (14%) qui inclut des séances de voile, puis les cours de voile aux particuliers adultes ainsi que la location (10%) du même matériel pour les membres désignés autonomes par nos moniteurs. Ensuite,

le taxi-boat (12%) et la location de kayak (7%) sont des revenus majeurs mais portant sur des services autres que la voile.

Les “scolaires” (5%) ou séances de sport éducatif encadrés sur les temps d'enseignement scolaires sont un revenu non négligeable mais leur régularisation n'a lieu que tard dans l'année comptable. Les manifestations (3%) qui sont des événements nautiques importants pour la vie associative sont faiblement représentés alors qu'ils représentent une mobilisation importante en moyens humains et matériels.

Le Taxi boat a été limité en 2021 du fait de la crise sanitaire, une déclaration au préalable à la CPS a permis de pallier au manque d'activité et de revenu par un complément financier. Au total, il aura quand même apporté près de 1,3 millions CFP, et justifié l'achat d'un nouveau moteur hors-board.

Les adhésions adultes (et enfants, total affiché dans le tableau) ont plafonné à 242 001 CFP et sont un revenu à part pour la vie de l'association et permettant aux membres de bénéficier de prix attractifs. Elles viennent compléter la prise de licence FFV lors de l'inscription ou du renouvellement de tout membre. A l'avenir, elles pourraient être attribuées au renouvellement du matériel. En parallèle, les Licences FFV obligatoire pour toute personne voulant pratiquer sur les supports de l'association, sont entièrement reversées à la fédération.

La ligne “école de sport” correspond à la formation aux sports nautiques comme les cours de catamaran en binômes. Des dons monétaires ont été perçus par l'association venant de ses membres, qui quittaient le territoire, on relève 20 000 CFP de dons.

Concernant les charges, elles sont représentées à 42% par la rémunération du personnel impliquant trois salariés permanents, soit un total annuel de 4 808 100 CFP. Les charges totales mensuelles avec les cotisations patronales et les charges liées au bâtiment sont elles à près de 534 000 CFP.

L'entretien du bâtiment et sa location représentent 7% des charges annuelles, suivies des fournitures d'entretien (6%), s'en suit l'achat du petit matériel et les frais de carburants représentant chacun 4% des dépenses annuelles.

La suite des éléments de dépenses entrant dans les charges concernent les frais de consommation d'électricité, d'eau et de télécommunications ou de frais bancaires. Elles sont largement supportées dans le bilan total.

**Le nombre de votants a évolué depuis le début de la séance avec l'arrivée de 6 adhérents. Le nombre de votants est donc de 16 pour la suite de l'AG.**

Le budget a été soumis à l'assistance et voté à l'unanimité.

## **2. Renouvellement du bureau**

Le président rappelle la composition du bureau 2021 et fait le point sur les personnes ayant quitté le territoire. Parmi les “partants”, le seul membre souhaitant continuer au sein du bureau est Gilles Receveur qui est encore adhérent et licence de Vaka Lã - Voile pour tous.

Sont donc candidats à un renouvellement au sein du bureau : Raza BOUSSAND, Grégory DUPREZ, Gilles Receveur et Elodie TELLIER.

Plusieurs membres expriment la nécessité d'être présent pour occuper un poste au sein du bureau. Un appel à candidature est fait parmi les adhérents de l'assemblée. Messieurs Allan Petetin et Thomas Schneider-Tarascon présentent et se portent candidats.

A la suite des discussions, les candidatures sont soumises au vote de l'assemblée individuellement :

Noms des candidats	Nombre de vote pour	Nombre de vote contre	Nombre d'abstention
Raza BOUSSAND	16	0	0
Grégory DUPREZ	16	0	0
Gilles RECEVEUR	0	10	6
Elodie TELLIER	16	0	0
Allan PETETIN	16	0	0
Thomas SCHNEIDER-TARSCON	16	0	0

Sont donc élus au bureau pour l'année 2022 : Raza BOUSSAND, Grégory DUPREZ, Allan PETETIN, Thomas SCHNEIDER-TARSCON et Elodie TELLIER.

Les postes de chacun seront finalisés à la prochaine réunion de ce nouveau bureau.

### **3. 2022 les 20 ans de Vakala Voile pour Tous**

Le président rappelle qu'il est important de renouveler la flotte de bateaux utilisés par les jeunes (notamment les scolaires). L'achat de deux types de bateaux est envisagé : des optimists "école" pour compléter la flotte vieillissante et des fun-boats mieux adaptés aux grands gabarits. Une petite présentation des fun-boats est faite et le président demande l'avis des adhérents. Les discussions sur le sujet conforte la proposition d'investir aussi dans ces "nouveaux" bateaux.

On revoit les activités présentes dans les projets présentés pour la demande de subvention :

- 3 Journées découvertes : une par district. On espère un partenariat avec d'autres clubs.
- 3 Compétitions (Optimists/ Laser/ Catamaran). Les 20 ans de Vakala sont une bonne occasion pour organiser ces compétitions. Il faudra effectuer des demandes auprès des commerçants pour les remises de prix.
- Des actions autour de la biodiversité animale. Par exemple des sorties d'observation.

Deux soirées festives sont envisagées. Une au retour des deux salariés en formation et une en fin d'année. Toutes les idées sont les bienvenues pour l'organisation de ces deux moments.

### **4. Questions diverses**

*Comment faire valider les niveaux des pratiquants ?*

Suliano répond que les points acquis peuvent être inscrits sur le carnet de voile en fonction de la performance du pratiquant. Il précise que le parcours de formation est cadré et comporte des exercices obligatoires. Suite aux échanges sur le sujet, il est proposé des sessions de validation de compétences sur les niveaux de voile. Un calendrier prévisionnel sera établi.

### ***Quand acquérir un gros bateau ?***

Un projet de pirogue traditionnelle a été évoqué avec des acteurs locaux. L'idée a fait son chemin dans un autre cadre et le projet est en cours sur le nord de l'île.

Pour un "grand" voilier, pour faire des croisières, la question sera mis à l'étude.

Pour information, Suliano précise que la production des gateways va disparaître et donc qu'il faudra sans doute changer de support pour les loisirs "adultes".

### **Où en est - on avec le projet de centre nautique ?**

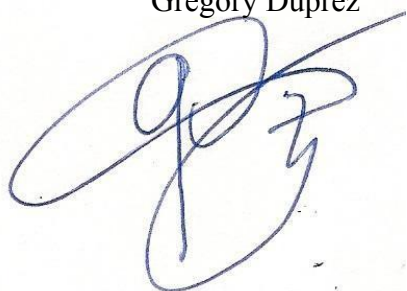
Pas de nouveauté connue à ce jour. Dans la dernière version connue, le centre serait construit sur un enrochement, ce qui augmente le coût du projet et le rend difficile à réaliser..

Les différents points ayant été abordés et validés par les participants et devant l'absence d'autres questions relatives à l'Association, l'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 18h55.

Fait à Liku, le 15 avril 2022

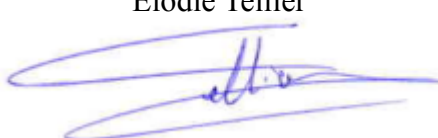
Le Président,

Grégory Duprez



La trésorière

Elodie Tellier



La secrétaire

Raza Boussand

